

Bureau Communautaire

25 mai 2009

Maison de Pays

Présents : Mmes Campala, Moreau ; M.M. Boudot, Laloué, Thévenin, Vernis, Enoux, Auclair, Rochon, Julien, Thomas.

Ordre du jour :

- * Courrier Chambre d'Agriculture,
- * Locaux EDF,
- * Zone d'Aménagement Concertée communautaire,
- * Schéma Territorial de Développement Eolien,
- * Contrat d'Intercommunalité : deuxième génération,
- * Balade en Bocage,
- * Chemins de randonnée,
- * Lieu Unique d'Accueil,
- * Questions diverses

A) Courrier Chambre d'Agriculture

M. le Président informe les élus d'un courrier envoyé à M. Lesage, Président de la Chambre d'Agriculture, suite à des propos tenus par M. Bonnin, vice-président de cette structure, lors d'une réunion organisée le 9 avril. Ce dernier incite les agriculteurs à brûler une grosse partie des plastiques agricoles usagés et encourageait des manipulations illicites sur des produits phytosanitaires.

M. Lesage, en retour, rétorque que les propos de M. Bonnin ont été mal interprétés et conclut son message en constatant qu'il ne s'agit pas de la 1^{ère} fois que le M. Boudot formule des griefs contre la Chambre d'Agriculture ou certains de ses représentants, qu'il y a des pensées partisans derrière ce comportement et qu'il n'accepte aucune leçon de civisme.

Les élus s'interrogent sur le fait qu'il serait peut être opportun de parler de ce dossier « collecte des plastiques agricoles usagés » et d'expliquer à la population pourquoi la collecte 2009 est repoussée.

Concernant cette dernière, M. Didier Auclair informe qu'en partenariat avec la Cuma de Buxières les Mines, une collecte a eu lieu récemment pour tous les agriculteurs de la commune.

B) Locaux EDF

M. le Président rappelle que lors d'un précédent Conseil Communautaire, il avait été évoqué la possibilité de racheter les locaux EDF situés à Bourbon l'Archambault pour différents projets (bureaux pour la Communauté de Communes, pour des associations en lien avec le LUA...). Le 2 avril dernier, un rencontre entre le Président, les Vice-Présidents de la Communauté de Communes et le service Immobilier d'EDF a eu lieu à la Maison de Pays. Notre EPCI a avancé sa proposition d'achat à 150 000 € (sur la base de l'estimation du service des Domaines de 192 000 €). EDF a fait une proposition de vente de 300 000 €.

Suite à ces divergences importantes, les élus n'ont pas souhaité donner suite à ce dossier.

C) ZAC Communautaire en Bocage Bourbonnais

M. le Président informe de l'avancée de ce dossier. Le 2 juin à 16 heures se tiendra une Commission « Economie » qui examinera les propositions des entreprises devant assurer la réalisation des travaux d'aménagement de la ZAC avant la fin de l'été.

Il informe également que le Laboratoire d'Analyse Départemental a été retenu pour réaliser l'ensemble des études d'analyses exigées par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et notamment le Service Police de l'Eau pour le cours d'eau-fossé situé sur le secteur géographique de la ZAC.

D) Schéma Territorial de Développement Eolien

M. le Président fait le point, comme souhaité lors du dernier Conseil Communautaire, sur tous les conseils municipaux concernés par les projets de ZDE qui ont été chargés d'émettre un avis sur ce périmètre.

A ce jour, sur les 6 communes concernées (Louroux Bourbonnais, Ygrande, Vieure, Saint Plaisir, Franchesse et Bourbon l'Archambault) seule la commune de Louroux Bourbonnais a émis un avis défavorable et seule la commune de Saint Plaisir n'a pas encore émis d'avis (conseil le 26 mai).

E) Contrat d'Intercommunalité

Il est rappelé que le Contrat d'Intercommunalité 1^{ère} génération signé avec le Conseil Général s'achèvera le 31 juillet prochain.

M. le Président indique les exigences du Département sur le Contrat d'Intercommunalité 2^{ème} génération, notamment la volonté d'adopter ce nouveau plan d'actions avant la fin de l'année.

Après s'être fait expliquer la méthodologie envisagée, les élus souhaitent que ce plan d'actions soit réalisé par les services de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais. Une première réunion se tiendra en juin où il sera examiné une liste d'actions. Suite à une sélection par les élus, ces actions seront ensuite présentées sous forme de fiches faisant apparaître le financement.

F) Balade « Saveur et Patrimoine »

L'édition 2009 des balades organisées par la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais se déroulera à Agonges, le 18 juillet, à 14 h30. Cette année, le circuit offre, sur 7-8 km, la possibilité de découvrir le Château des Sacrots, la chasse avec la forêt de Bagnolet, présentation d'un élevage de bovins, dégustations de produits locaux, visite de l'église...

G) Chemins de randonnée

M. le Président fait part de son regret pour le retard qu'a pris le balisage des circuits de randonnée de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais.

M. Thévenin informe que Michel Glénat, chargé de réaliser ce balisage, et lui-même se rencontrent le 26 mai.

Les élus décident de contacter Michel Glénat afin d'organiser une commission « Chemin » pour faire avancer le dossier.

Ils décident d'éditer les topoguides. A cette fin, les communes seront contactées afin de récupérer les autorisations manquantes (activités, commerces, dont les photos et/ou adresses sont mentionnées sur les topoguides).

F) Lieu Unique d'Accueil

Les élus sont informés de la présence de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais à la Foire à l'installation qui se tiendra à Limoges les 26 et 27 juin prochains.

Le 3 juillet à 18h30, sera organisée l'inauguration d'Appuy Créateur.

Le lundi 22 juin, une réunion Vice-Présidents sera organisée entre 17 et 20 heures avec les personnes installées, plus le référent communal.

G) Questions diverses

* Zone d'activités à Saint Menoux :

La Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais a été contactée par M. Dufrègne, de la commune de Saint Menoux qui souhaite réaliser une Zone d'activités afin de permettre aux entreprises artisanales de rester sur le territoire de la commune. Or ce projet de zone se réaliserait sur un terrain mesurant 1 ha 078. Or au regard des statuts, seule de la Communauté de Communes est compétente.

La commune de Saint Menoux souhaite conserver la maîtrise d'ouvrage et aimerait que notre EPCI modifie les statuts pour pouvoir réaliser le projet.

Les élus précisent qu'ils n'ont pas fait cette modification lors de la demande d'Ygrande. Ils émettent la possibilité de faire cette opération en plusieurs lots ou de confier la maîtrise d'ouvrage aux privés.

M. Ludovic Julien pense que ce projet est effectivement porté par les entreprises et qu'il n'y aura aucune maîtrise d'ouvrage communale.

Plus de précisions seront demandées.

* Plan Bois Energie :

La commune de Vieure est actuellement en cours de réflexion sur la rénovation du système de chauffage central. M. Thévenin, maire de la commune, s'interroge sur la possibilité de chauffage par plaquette bois. Il prend l'attache des conseils du SIEGA pour ce dossier. Il nous informera de la suite qu'il donnera à ce projet.

M. Ludovic Julien fait par d'un contact avec le Centre de colonies de Souys qui réfléchit aussi sur un changement de son système de chauffage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.